Paroisse Saint-Jacques Saint-Christophe de la Villette
3 place de Joinville 75019 — 01 40 36 57 89
saintjacques.saintchristophe@gmail.com

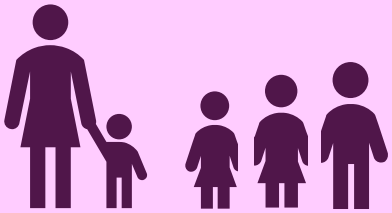
Pèlerinage paroissial à Montligeon

Samedi 20 et dimanche 21 février 2027





BULLETIN D'INSCRIPTION
PARENT VENANT AVEC ENFANT(S)



à remettre au secrétariat de la paroisse
Un bulletin par parent inscrivant ses enfants avec lui
Si le conjoint vient aussi, il remplit le bulletin de couleur bleue
Si vous venez sans enfants, remplissez le bulletin de couleur bleue

Horaires du pèlerinage

Départ samedi **9h** de la paroisse Saint-Jacques Saint-Christophe
Trajet aller-retour en autocar (3h de route en temps normal)
Retour dimanche **18h30** à la paroisse (départ 14h de Montligeon)

Exemples d'activités pendant le week-end

Visite du sanctuaire, rencontre avec un religieux, temps de rencontres conviviales en équipes, lecture biblique, chants, conférence, temps de prière, messe le dimanche, temps libre (réflexion, prière personnelle, sieste, promenade, shopping…)

Pour les enfants, en fonction du nombre d'inscrits, nous essayerons d'adapter les activités

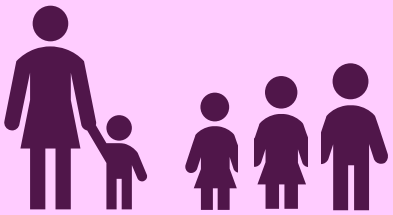
Affaires à apporter

Pique-nique pour le samedi midi, **vêtements chauds** et adaptés à la météo .

Note : le sanctuaire fournit draps et petite serviette de toilette dans les chambres
Il est conseillé d'apporter une **grande serviette de bain** pour plus de confort

Gardez cette page de garde, remettez au secrétariat le bulletin page suivante (recto/verso)

BULLETIN D'INSCRIPTION
PARENT VENANT AVEC ENFANT(S)



à remettre au secrétariat de la paroisse

Un bulletin par parent inscrivant ses enfants avec lui

Si le conjoint vient aussi, il remplit le bulletin de couleur bleue

Service des Pèlerinages du diocèse de Paris — Immatriculation : IM075180067
Maison Diocésaine - 10, rue du Cloître Notre-Dame - 75004 Paris
01 78 91 91 72 - 06 21 31 46 86 - pelerinages@diocese-paris.net

Initiateur de l'événement : **paroisse Saint-Jacques Saint-Christophe de la Villette**
Du 20/02/2027 au 21/02/2027
Destination : Sanctuaire de Montligeon 61400, Orne, France

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE PARTICIPATION

DESCRIPTION DE L'EVENEMENT : Pèlerinage à Montligeon
Jour 1 : 20/02/2027 : trajet de Paris au sanctuaire de Montligeon, activités de pèlerinage et nuit sur place
Jour 2 : 21/02/2027 : activités de pèlerinage à Montligeon, trajet retour à Paris

INSCRIPTION : l'inscription est effective dès réception de ce bulletin et du règlement de l'acompte, et suivant l'ordre de réception des bulletins. Toutefois, jusqu'au 01/12/2026, les paroissiens de Saint-Jacques Saint-Christophe sont prioritaires

PARTICIPATION FINANCIERE : elle est déterminée au verso

LA PARTICIPATION FINANCIERE COMPREND :

- **Transport** : transport en autocar de la paroisse au sanctuaire de Montligeon
- **Repas** : les repas à compter du samedi 20 février soir et jusqu'au dimanche 21 février midi, à l'exception du premier repas le jour du départ (prévoir un pique-nique).
- **Hébergement** : l'hébergement dans la pension religieuse du sanctuaire de Montligeon, avec supplément chambre individuelle si option souscrite

LA PARTICIPATION FINANCIERE NE COMPREND PAS :

- Le **pique-nique** du samedi midi
- **L'acheminement jusqu'au lieu de RDV** le 1er jour, et depuis le lieu de fin de l'événement le dernier jour.
- **L'assurance annulation** : il n'est prévu aucune assurance annulation au bénéfice des participants. Il appartient au participant qui souhaiterait se couvrir contre le risque d'annulation et ses conséquences financières, de souscrire individuellement un tel contrat.
- Les **dons, offrandes et pourboires** éventuels (rencontre, messe, guide touristique ...).
- Les **boissons, les extras**, et tous les **frais personnels**.
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans « La participation financière comprend ».

MODALITES DE REGLEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE :
Règlement de l'acompte à l'inscription : au moins 40 € par bulletin, puis le solde maximum 7 jours avant le départ

ANNULATION : Toute annulation du fait du participant doit être signifiée à l'initiateur de l'événement par voie postale ou par courriel. Le participant peut annuler son inscription à tout moment et demander le remboursement d'une partie de sa participation financière, sous réserve d'une retenue dont le montant dépend de la date d'annulation :

- Avant 01/01/2027 : retenue de 10% du total de la participation financière
- Entre le 01/01/2027 et le 01/02/2027 : retenue de 50%
- Entre 01/02/2007 et 14/02/2027 : retenue de 75%
- L'annulation après le 14/02/2027 ne donnera lieu à aucun remboursement.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Les conditions générales de participation s'appliquent également à cet événement
Elles sont consultables sur le site internet : https://www.sjsc.fr/pelerinage-montligeon-2027
Elles peuvent vous être remises en format papier sur simple demande de votre part, par le secrétariat de la paroisse

1 — Mes coordonnées, mes enfants

Mon prénom/NOM : _____

Date naissance : __ / __ / _____ ❑ Femme ❑ Homme Téléphone : _____

Mon mail : _____

Mon adresse : _____

❑ je fais partie de la paroisse SJSC ❑ je viens d'une autre paroisse : _____

Liste de mes enfants qui viennent avec moi au pèlerinage sous ma responsabilité :
Prénom / NOM DE FAMILLE / Date de naissance (obligatoire)

_____ _____
_____ _____

Une remarque que j'ajoute (allergies, déplacement, santé…) : _____
_____

NOM et n° de téléphone de la personne à avertir en cas d'urgence : _____

2 — Détermination de la participation financière (cochez la bonne case)

Le prix réel est **100 €** pour les adultes et **70 €** pour les enfants. Les familles qui le peuvent payent ce prix.

❑ Je peux payer le prix réel (100€/adulte et 70€/enfant) : _____ €

Pour les familles de la paroisse, nombreuses, ou en difficulté financière,
la paroisse a une caisse de solidarité, et peut vous proposer :

❑ Un adulte et un enfant : **130 €** (soit 40 € de réduction)
à condition de payer 50 € d'acompte, puis 40 € en décembre et 40 € en janvier

❑ Un adulte et deux enfants **: 150 €** (soit 90 € de réduction)
à condition de payer 50 € d'acompte, puis 50 € en décembre et 50 € en janvier

❑ Ma famille est plus nombreuse Je détermine le prix avec le curé : _____ €

❑ J'ai besoin d'être davantage aidé Je détermine le prix avec le curé : _____ €

3 — Acompte de réservation et signature

Je paye au moins un acompte de 40 € à l'inscription. Inscrire ici la somme versée : _____ €

❑ en espèces ❑ par chèque (*) ❑ par virement bancaire (**)

(*) Chèque à l'ordre de "Paroisse St Jacques St Christophe – pèlerinage", à la date de l'inscription

(**) IBAN : FR76 1027 8060 2700 0207 7880 132, faire le virement le jour de l'inscription
et indiquer : « Montligeon + votre nom » dans l'intitulé du virement

Je soussigné(e) _____ _déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve les conditions particulières de participation à l'événement auquel je m'inscris, ainsi que les conditions générales de participation ci-dessus mentionnées

Fait à _____, le __ / __ / ____ Signature :

CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT Nom : _____

Prix total en accord avec le curé : _____ € Acompte : _____ €

Autres versements : _____
_____ ❑ **Le paiement est complet**